



REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (FASHS)

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
(DGAT)

MEMOIRE DE MAITRISE

OPTION : GEOGRAPHIE HUMAINE ET ECONOMIQUE



EFFETS DE LA TRANSHUMANCE SUR LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE MALANVILLE

Réalisé par :
Bérénice EDAYE

Sous la direction de :
Dr Moussa GIBIGAYE
Maître de conférences Universités du CAMES/FLASH/UAC

Soutenu le/...../.....2017

SOMMAIRE

Dédicace

Remerciements

Sigles et abréviations

Résumé/Abstract

Introduction

CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

1- Cadre théorique

2- Démarche méthodologique

CHAPITRE II : CADRE GEOGRAPHIQUE ET FACTEURS NATURELS ET SOCIO-ECONOMIQUES, SOURCE DE TRANSHUMANCE

2-1- Cadre géographique de l'étude

2-2- Facteurs naturels, politiques et économiques favorables à la transhumance

CHAPITRE III : EFFETS DE LA TRANSHUMANCE SUR LA PRODUCTION AGRICOLE A MALANVILLE

3-1- Facteurs sociaux, économiques et environnementaux de la transhumance, dans la commune de Malanville

3-2- Analyse de la gestion de la transhumance et suggestions

Conclusion

Bibliographie

Annexes

Dédicaces

A

- Dieu le Père tout Puissant, pour Sa Main de Maître et ses tentacules dans mes quotidiens

Un long processus d'engagements et de défis : merci du soutien...

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont à l'endroit de :

- mon maître de mémoire, le Docteur Moussa GIBIGAYE (Maître de Conférences des Universités du CAMES, spécialiste de géographie humaine et économique) qui a accepté de diriger ce mémoire en dépit de ses multiples charges académiques ;
- à tous les enseignants du Département de Géographie et Aménagement du Territoire, dispensateurs de formation de qualité;
- au Docteur _____ pour ses conseils, ses recommandations et sa rigueur; qu'il reçoive mes gratitudees ;
- Youri, Mireille, Momo pour la présence revigorante ;
- toutes les autorités à divers niveau, notamment celles de la mairie de Malanville et au chef de la Direction de l'élevage.
- tous ceux qui, diversement ont participé à la réalisation de ce travail.

SIGLES ET ACRONYMES

Carder

CeCPA : Centre Communal pour la Promotion Agricole

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest

CerPA : Centre Régional pour la Promotion Agricole

CSAO :

DED :

FAO : Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et
l’Agriculture

FSA : Faculté des Sciences Agronomiques

GPS : Global Positioning System

HDI :

INSAE : Institut Nationale de la Statistique et de l’Analyse Economique

IPH : Indice de Pauvreté Humaine

MAEP : Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche

OCDE :

RGPH : Recensement Générale de la population et de l’Habitation

R/RCDA :

UAC : Université d’Abomey-Calavi

UNB : Université National du Bénin

UNESCO :

UvA : Université d’Amsterdam

ZCD : Zone Cynégétique de la Djona

INTRODUCTION

Plusieurs secteurs d'activités génératrices de revenus constituent l'ossature économique des différentes nations. Cela varie d'un pays à un autre et selon les ressources dont dispose chaque Etat. L'élevage pastoral joue un rôle prépondérant dans l'économie des pays de l'Afrique tropicale. Au Bénin, l'élevage, surtout celui du grand bétail est essentiellement transhumant. De nombreuses études et rencontres scientifiques se sont consacrés à sa connaissance... (Paolo Lesse et al, 2015). L'élevage et l'agriculture sont les deux principales activités économiques des populations rurales en Afrique subsaharienne. La contribution moyenne de l'élevage au produit intérieur brut (PIB) agricole régionale est de 44% (Fao 2010). Avec un cheptel bovins de plus de 60 millions de têtes, 160 millions de petits ruminants et 400 millions de têtes de volailles, la région ouest-africaine est une aire privilégiée pour l'élevage (CEDEAO, 2009). Le cheptel bovin assez important dans la zone conduit à des déplacements fréquents et réguliers des troupeaux (UvA unb, 1993). Au Bénin, les diagnostics participatifs menés dans tous les villages du Borgou révèlent que la divagation est un problème brûlant qui crée des conflits souvent sanglants entre agriculteurs et éleveurs d'une même localité et entre les indigènes et les transhumants (Carder, Borgou, 1997). Particulièrement, dans la commune de Malanville, le problème est exacerbé par la position transfrontalière, porte d'entrée de troupeaux transhumants sahéliens. En effet, plusieurs troupeaux transhumants provenant du Niger et du Nigéria, séjournent pendant une longue période de l'année dans le territoire communal de Malanville, en dépit de ses capacités d'accueil pastoral très limité. Les conséquences de l'arrivée massive des troupeaux sont perceptibles sur les terres de parcours de la région.

La présente étude se propose de mener des investigations sur le phénomène de la transhumance dans la commune de Malanville et d'évaluer ses effets sur l'économie des agriculteurs de la commune en vue de proposer des alternatives susceptibles de palier aux éventuels problèmes liés à l'économie.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

1- CADRE THÉORIQUE

1-1 Problématique

1-1-1 Justification du sujet

La pratique de la transhumance au Bénin a démarré avec les migrations des populations peules et continue d'ailleurs d'être pratiquée par ces dernières. Les notes sur l'élevage en « ex Dahomey » ont fait cas de la transhumance pour la première fois en 1905 à l'occasion du rapport sur une épidémie de la péripneumonie contagieuse bovine, que les animaux en transhumance dans la région de Ségbana ont contracté auprès des animaux venus de Boussa (Nigéria). ``Le rapport indiquait que ces mouvements de transhumance sont une menace pour Le cheptel dahoméen, faut-il pour cela les supprimer ?`` Aujourd'hui, encore l'on continue toujours d'en parler et de se poser la même question. (Lesse et *al*, 2015). En Afrique de l'ouest, toutes les catégories d'aires protégées sont menacées par la transhumance et on y assiste à des cas de sédentarisation (Sinsin 1998). Ainsi, la partie béninoise du Parc national W présente des signes de dégradation sur 60%de son étendu du fait de la charge élevée qu'il reçoit à la faveur de la transhumance (Tamou, 2002). Beaucoup de travaux ont été effectués sur les axes de transhumance au Bénin dans les terroirs riverains du parc W. Au total, neuf (09) couloirs de transhumance sont empruntés respectivement par les éleveurs nationaux et étrangers dans les terroirs riverains du parc W. Les aires d'accueil de ces troupeaux transhumants locaux sont entre autres : l'Alibori ; la forêt classée de l'Alibori supérieur, Kalalé, le parc W, les forêts de la Sota, de Warimaro et le parc Pendjari. Les transhumants définissent leurs itinéraires en fonction des campagnes de transhumance (CSAO/OCDE, 2007). Ils sont ainsi variables en fonction des saisons et des situations socio-

économiques locales. Ce qui fait que ces axes ne sont pas toujours effectivement utilisés (Lesse et *al*, 2015). Partout en Afrique de l'ouest, les campagnes sont régulièrement marquées par des conflits violents dans lesquels les éleveurs sont mis en cause. Différents éléments peuvent expliquer la fréquence de ces conflits :

- L'élevage ouest-africain étant extensif et mobile, il est un grand consommateur d'espace. En fait, pratiquement tous les espaces sont exploitables par les éleveurs mais ils n'ont pas tous la même valeur.
- De même, les surfaces cultivées sont en fortes extension. L'agriculture, du fait de la croissance démographique et de l'extension des cultures de rentes est donc elle aussi de plus en plus consommatrice d'espace. Les deux systèmes développant traditionnellement des réciprocitys sont donc de plus en plus souvent en concurrence.
- Par ailleurs, la transhumance entraîne des groupes loin de chez eux. Ils ne font pas toujours exactement le même parcours. Souvent, ils ne connaissent pas les évolutions des règles locales et bien qu'ils exploitent ces espaces, ils ne participent généralement pas aux discussions sur la gestion de ces ressources. Les règles qui sont alors décidés ne sont pas leurs règles.

A partir de ces moments, la concurrence s'exacerbe, se transforme rapidement en conflit et le dialogue entre les acteurs, indispensable pour la recherche de solution d'exploitation conjointe et pour la mise en place et le contrôle des règles communes, devient de plus en plus difficile. L'absence des canaux de communication et les problèmes de langue ne facilitent pas la gestion de ces conflits (DED, 2006). Dans la commune de Malanville, les éleveurs reprochent aux agriculteurs l'occupation de la vallée du fleuve Niger pour la

culture du riz. Les éleveurs utilisaient ce domaine aussi bien en saison sèche qu'en saison humide pour son abondance en *Echinochloa stagnina* (Tamou, 2002). Il ressort de tout ceci que les communes périphériques du parc W dont celle de Malanville sont également victimes des affres de la transhumance tant locale que transfrontalière. L'occupation de vallée du Niger par les éleveurs à plein temps, se répercute sur la production agricole des agriculteurs, ce qui d'ailleurs génère des conflits. Par ailleurs, l'accroissement des effectifs du cheptel occasionne la surexploitation des pâturages ; l'extension rapide des espaces cultivés et la mise en valeur agricole de certains espaces pastoraux stratégiques conduit à l'obstruction des couloirs de transhumance et à la réduction des ressources pastorales avec ses corollaires (Soufouyane Zakari et al., 2015). Dans la plupart des pays à vocation pastorale, les meilleures terres sont cultivées. Les terres de parcours sont souvent impropres aux cultures et caractérisées par l'hétérogénéité de leur répartition dans l'espace et dans le temps. La densification généralisée de l'occupation de l'espace rural consécutive à la croissance démographique et à l'augmentation de la productivité du travail agricole a entraîné une concurrence croissante avec l'agriculture. Il en résulte de multiples empiètements sur le domaine pastoral qui rend de plus en plus difficile la circulation des troupeaux et l'accès à certaines zones pastorales. Cette situation engendre de nombreux conflits entre pasteurs et agriculteurs (Akpo, 2005). Aussi les pasteurs font usage des feux pour détruire les pailles et stimuler les repousses d'espèces graminoides appréciées par le bétail (Mohammed, 1994). L'usage du feu par les pasteurs serait la cause de la précarité des milieux et de la progression du désert (UNESCO, 1981). Après le passage des feux de brousse, en saison sèche, les savanes sont nettement plus fréquentées par les pasteurs et leurs troupeaux en raison de leur réserve en fourrage ligneux (Heymans et Sinsin, 1998).

Il est donc évident que la transhumance dans la commune de Malanville génère la désertification et la dégradation non seulement des espaces protégés (Parc W) mais aussi et surtout des terres agricoles. Cela a pour conséquence la diminution de la rentabilité des cultures et constitue un facteur de conflit entre agriculteurs et éleveurs ; conflit aux retombées économiques non moins négligeables.

Par ailleurs, sur la base des revenus générés par les activités menées dans la zone riveraine du parc national W, l'élevage occupe la deuxième place après l'agriculture. En effet, l'élevage compte pour 26% dans les revenus des chefs de ménages enquêtés contre 51% pour l'agriculture. Les autres activités apportent 23% des revenus ; ce qui correspond en moyenne à 271.863 FCFA par an. Les agriculteurs tirent leurs revenus de l'agriculture ; soit une moyenne annuelle de 902.259 FCFA ; 15% de ces revenus provient de l'élevage et 16% des autres activités (Kpérou Gado, 1976).

La population rurale autour du parc W connaît des conditions socio-économiques parmi les plus difficiles. L'indice de développement urbain (HDI) du PNUD (qui assemble des indicateurs de santé, alphabétisation et performance économique) les place au 147^e rang sur un total de 162 pays listés en 2001 (Billand et al. 2004).

Cette zone a l'indice de pauvreté humaine (IPH) le plus élevé du pays, soit 65,7 contre 47,6 pour le pays (INSAE, 2006 b).

C'est en raison de tout cela que le présent sujet de recherche : « Effets de la transhumance sur la production agricole dans la commune de malanville » a été choisi pour essayer d'y apporter des solutions susceptibles de régler les problèmes liés à la transhumance dans cette commune. Cette entreprise se mènera sur la base un certain nombre de questions.

- Quels sont les facteurs déterminants de la transhumance dans la commune de Malanville ?
- Quels sont les effets de la transhumance sur l'aspect socio-économique des éleveurs de la commune de Malanville ?
- Quelles sont les perspectives pour limiter les effets de la transhumance sur la production agricole dans la commune de Malanville ?

Des hypothèses et objectifs sous-tendent cette recherche.

1-1-2 Hypothèses et objectifs de recherche

1-1-2-1 Hypothèses de recherche

- la disponibilité de ressources en eau et en fourragère constituerait les principaux facteurs qui déterminent la transhumance dans la commune de Malanville.
- La destruction des cultures due à la dégradation des sols et des champs, causée par le passage des transhumants pourrait générer une chute du rendement économique des producteurs de la commune de Malanville.
- L'application stricte des clauses de transhumance et le respect des couloirs de parcours devrait atténuer voire régler les problèmes liés à la transhumance dans la commune de Malanville.

1-1-2-2 Objectifs de recherche

L'objectif global de cette recherche est d'analyser le phénomène de la transhumance et ses effets sur l'économie agricole dans la commune de Malanville. En plus précis, cela constituera à :

- Identifier les facteurs déterminants de la transhumance dans la commune de Malanville.

- Scruter les effets de la transhumance sur l'économie agricole de la commune de Malanville.
- Proposer des techniques de cohabitation pacifique entre transhumants et producteurs agricoles en vue de limiter voire éliminer les affres de la transhumance sur l'économie des agriculteurs de la commune de Malanville.

1-1-3 Revue de littérature

Plusieurs auteurs ont mené des études sur la transhumance et leur travail ont révélé bien des informations que nous avons découvertes à travers notre recherche documentaire.

Ainsi, Lesse et *al.* informent en citant Bernus (1995) que l'apparition de la problématique climatique avec le déficit hydrique et la diminution du fourrage prend essor à partir des années 1970, entraînant des mouvements importants de pasteurs vers le Sud sahélien.

Tamou (2002), ayant mené des investigations sur le parc W et ses communes environnantes dont Malanville, constate que la richesse de ce domaine en fourrage et la présence de chapelet d'eau constitue un attrait pour les éleveurs riverains et les transhumants transfrontaliers.

DED (2006) quant à lui, situe le phénomène de la transhumance transfrontalière dans les années 74 et 80. Il estime que le Bénin est plutôt une terre d'attrait des pays comme le Niger et le Burkina Faso notamment, et pour le Nigeria et le Ghana à cause de la disparition des maladies liées aux zones humides et les crises qu'ont connus les systèmes de production des pays sahéliens et qui ont obligé les éleveurs à chercher de nouveaux pâturages. En plus, ils recherchent les nombreux points d'eau de surface qu'ils trouvent dans les grands cours d'eau

semis permanents (Alibori, Ouémé), l'herbe verte et des terres encore non cultivées où le gardiennage des animaux est facile. A ce titre, les 1,4 millions d'hectares des forêts classées du Bénin, ou les parcs sont des objectifs très attractifs.

Lougbégnon et al, (2012) relève que le surpâturage, l'embroussaillage des parcours, l'apparition de plages nues, la baisse de la productivité des terres de parcours, la baisse de richesses spécifiques par exemple des ligneux fourragers et l'apparition sur le plan social des conflits entre éleveurs et agriculteurs, constituent les principales conséquences issues de l'arrivée massive et non contrôlée des troupeaux transhumants dans la région. Or, l'élevage pastoral et l'agriculture représentent les deux principales activités économiques dans la commune de Malanville, précise-t-il en citant INSAE (2002) et CeCPA Malanville, (2009).

Pour Tamou (2002), les populations de l'ensemble de ces communes sont en majorité agricoles. Les principales activités menées sont la production végétale et l'élevage mais aussi la pêche à laquelle vient s'ajouter le commerce.

Nous nous rendons alors à l'évidence l'étroite relation entre transhumance et production agricole et par conséquent, les possibles fluctuations économiques liées à cette interaction entre les deux secteurs.

1-1-4 Définitions opératoires

Transhumance

Du latin trano (de l'autre côté) et humus (la terre, le pays), la transhumance est la migration périodique d'une part du bétail (bovidés, cervidés, équidés et ovins) de la plaine vers la montagne ou de la montagne vers la plaine en fonction des conditions climatiques et donc des saisons. (Wikipédia)

Il s'agit d'un déplacement saisonnier des troupeaux et de leurs bergers, à la recherche d'eau et de pâturages et qui les emmènent à utiliser l'espace pastoral de plusieurs pays (DED, 2006).

La transhumance est un mode d'élevage qui consiste à un déplacement saisonnier d'éleveurs et de son troupeau à la recherche de l'eau et du fourrage vers des régions encore pauvres en ces deux ressources (TAMOU ,2002).

Tamou (2002) distingue la transhumance transfrontalière et celle locale.

La transhumance transfrontalière est définie comme le déplacement des troupeaux étrangers des pays voisins à la recherche de l'eau et du fourrage. Nous entendons par transhumance locale le déplacement des bergers locaux avec leurs animaux vers l'extérieur du pays ou à l'intérieur du parc national du W à la recherche de l'eau et du fourrage (Tamou, 2002).

Conflit

Le mot conflit peut faire référence à un rapport de force engagé via l'emploi de la force sur le terrain[...] se manifestant par un climat de tension extrême, de confrontation et/ou de luttes intenses : entre personnes, entre groupes, entre organisations. (Wikipédia)

Un conflit commence quand une personne au moins a le sentiment qu'elle perd quelque chose à cause d'une autre personne. Défini de cette façon, les conflits

sont permanents autour de nous. Ils peuvent atteindre des niveaux très variables jusqu'à atteindre des cas extrêmes de guerre totale.

Pâturage

Le pâturage est l'espace non cultivé réservé au parcours et à l'alimentation du bétail. (Georges et Verger).

Selon le dictionnaire Universel, le pâturage est la prairie naturelle ou artificielle dont l'herbe est consommée sur place par les bestiaux.

Production agricole

C'est l'ensemble de tous les produits issus des travaux agricoles, récoltés des aires de semence et utilisés à des fins de consommation ou économiques. Dans le cadre de ce travail, il est l'ensemble des produits qui émane de l'activité des agriculteurs et constitue la principale activité pourvoyeuse de richesses aux producteurs.

Effets

D'après le dictionnaire universel, c'est ce qui est produit par une cause.

Nous y mettons dans le cadre de ce travail, toutes les conséquences liées à la transhumance et à ses corollaires sur la productivité agricole et tout ce qui en découle.

1-2 Démarche méthodologique

Pour mener à bien cette étude, nous avons choisi d'adopter une démarche méthodologique axée sur le modèle d'analyse PEIR (Pression, Etat, impact, Réponse). Elle s'articule notamment autour des points ci-après :

- La collecte des informations
- Le traitement des données collectées
- L'analyse des différents résultats obtenus.

1-2-1 Outils et techniques de recherche

- outils de collecte des données

Plusieurs outils seront exploités pour la réussite de cette recherche. Il s'agit de :

- GPS (Global Positioning System)
- De la grille d'observation pour les travaux de terrain,
- Du guide d'entretien et du questionnaire guide de la recherche adressés aux différents acteurs impliqués soit directement ou indirectement dans la transhumance pour mieux appréhender les réalités du terrain.
- Des cartes topographiques
- De l'appareil photo numérique à mégapixels élevés pour capter des images d'une netteté de haute qualité.

- Techniques de collecte des données

Il s'agira de procéder à un échantillonnage composé de personnes choisies de manière aléatoire et couvrant des villages fréquemment objet des transhumances. Ensuite, la collecte des données se fera par le biais des interviews, des entretiens et de l'observation. Nous allons enfin récolter des données chez des personnes ressources dont les porte-paroles des agriculteurs, des peulh, des responsables de CeCPA, les agents sécuritaires de l'Etat et les

autorités communales. En dépit de cela, nous recueilli certaines informations dans des centres de recherches qui est réparti comme suit :

Tableau I : Centres de documentation et types d'informations obtenues

Centres de documentation	Nature des documents	Types d'informations
Centre de documentation de l'UAC, de la FLASH, FSA, et du MAEP	Thèses, mémoires, et articles	Informations sur la transhumance et son corolaire ; sur les types d'élevage
Mairie et SCDA de Malanville	Archives et rapports	Cartes et informations sur les cas de ravages de champs
INSAE	Données statistiques	Données démographiques
Carder Malanville	Rapports sur la transhumance	Informations sur les dégâts de la transhumance

- Traitement des données

Le dépouillement des questionnaires se fera manuellement. Les informations obtenues seront codifiées, dépouillées puis soumises à une analyse statistique descriptive grâce au logiciel statistique « Statistical Package for the Social Sciences » (SPSS) 10.1. Ce logiciel permettra donc de calculer notamment des moyennes, des valeurs minimales et maximales, des écart-types, des fréquences, de faire des analyses de variances. Par ailleurs, les mêmes informations regroupées par centre d'intérêt seront traités grâce aux logiciels informatiques Word et Excell. Cela permettra d'analyser à bien les données et pouvoir réellement mesurer la portée des effets de la transhumance sur la production agricole dans la commune de Malanville. On pourra aussi les exploiter, l'Excell notamment, pour l'élaboration de différents tableaux indicatifs.

Echantillonnage

L'échantillon est un ensemble d'individus choisis dans une population donnée, de manière à la représenter de façon aussi fidèle que possible (Djoi, 2004).

Pour les enquêtes de terrain, nous avons investigué des groupes cibles constitués d'éleveurs, de transhumants, d'autorités communales et sécuritaires, d'autorités des services affiliés au MAEP et de la population autochtone. Vu les objectifs que nous nous sommes fixés, nous avons réalisé un échantillonnage des agro-éleveurs de Malanville sur la base des données du RGPH-4 de l'INSAE datant de 2013. Ainsi, en exploitant la méthode d'échantillonnage avec la formule de Schwartz, nous avons abouti, en considérant les 13753 ménages agricoles de la commune de Malanville, aux résultats ci-après.

$$N = (z)^2 pq / i^2$$

Avec **N** : taille de l'échantillon

z : niveau de confiance. Selon la loi normale centrée réduite de 95%, $z=1,96$

p : proportion estimée de la population étudiée.

i : marge d'erreur tolérée, 5%.

q : $1-p$.

L'application de cette formule nous a permis d'aboutir à un nombre de ménages par arrondissement que nous avons réparti sur trois villages, en considérant les aspects densité de la population et couloirs de transhumance. Les résultats figurent dans le tableau ci-après :

Tableau II : Répartition des ménages enquêtés.

Arrondissements	Effectif des ménages agricoles	Villages visités	Nombre de ménages enquêtés
Garou	2867	Garou I	17
		Garou II	27
		Garou Tédji	26
Guéné	3552	Goun goun	33
		Kantro	26
		Koara-Tédji	27
Mandécali	2218	Mandécali	27
		Kassa	14
		Sende	13
Tombouctou	2121	Molla centre	17
		Sakanwa	12
		Tombouctou	22
Malanville	2995	Bodjécali	29
		Koki	20
		Wollo	24
Total	13753	15	334

Nous avons au total investigué 334 ménages agro-éleveurs dans cinq (05) arrondissements de Malanville à raison de trois (03) villages par arrondissement, soit un total de quinze (15) villages. En dehors des ménages agro-éleveurs, nous avons, de manière aléatoire, questionné dix-sept (17) transhumants, trente (30) personnes issues de la population et dix (10) femmes du marché.

Nous avons ensuite enquêté six (06) autres personnes dans la commune de Malanville. Il s'agit de deux gendarmes de la frontière Bénin/Niger ; le secrétaire de l'arrondissement et le chef service Affaires foncières et Environnement de Malanville; deux (02) autorités du personnel du R/RCDA notamment et le Chef secteur élevage et le Chef secteur production végétale de Malanville.

En somme, 397 personnes ont été interrogées durant l'enquête. Les divers avis recueillis ont permis de statuer sur les effets de la transhumance sur la production agricole.

CHAPITRE II : CADRE GEOGRAPHIQUE ET FACTEURS NATURELS ET SOCIO-ECONOMIQUES, SOURCE DE TRANSHUMANCE.

La connaissance du cadre, objet de la présente recherche, favoriserait une meilleure compréhension des différents mécanismes à étudier à travers la

présente étude. Il s'agira de présenter dans ce chapitre, les caractéristiques géographiques et naturelles de la commune de Malanville, puis ses caractéristiques générant des ressources économiques qui, assurément, impactent le social et favorisent, en adéquation avec celles naturelles et géographiques, la transhumance.

2-1- Cadre géographique de l'étude.

2-1-1- Situation géographique et administrative de la commune de Malanville

Situé dans le département de l'Alibori, la commune de Malanville est située à l'extrême nord de la république du Bénin. Elle s'étend entre 11,5° et 12° de latitude du Nord au Sud sur 50km et de l'est à l'ouest sur 60km. La commune de Malanville est située au Nord par la république du Niger, au Sud par les communes de Kandi et de Ségbana. A l'Ouest par la commune de Karimama. A l'est par la république Fédérale du Nigéria. Elle comporte cinq arrondissements à savoir : Garou, Guéné, Mandécali, Tombouctou, et Malanville.



Figure 1 : Vue satellitaire de la commune de Malanville. (Google. Com)



Figure 2 : Carte de la commune de Malanville. (Google. Com)

2-1-2 Cadre physique

2-1-2-1- Réseau hydrographique

La commune de Malanville est traversée dans sa longueur (Est-Ouest) par le fleuve Niger avec ses affluents l'Alibori, la Mekrou et la Sota qui sont en crue durant les mois d'août et de septembre. L'étiage intervient à partir du mois d'octobre. Le fleuve Niger regroupe des bas-fonds exploitables dont 300ha aménagés. La commune connaît des inondations cycliques du fait des pluies diluviennes. Elle se trouve dans la vallée du Niger qui va de Guéné jusqu'au lit du fleuve mineur. La commune de Malanville se trouve ainsi dans une espèce

géographique dotée d'atouts pour l'édification une régionalisation économique cohérente et viable. (AHOYO ADJOVI, 2006)

2-2-2-2- Relief

Le relief de la commune de Malanville se compose d'un ensemble de plaines et de vallées enchâssées entre le fleuve Niger et quelques plateaux et collines de grès ferrugineux. Les collines se rencontrent dans les arrondissements de Mandécali, Malanville (Bodjécali) et à Guéné avec une hauteur moyenne de 80 mètres. La ville est batie sr un site sablonneux et inondable par endroit en période de crues. Le lit supérieur du Niger qui prolonge la ville au Nord est un terrain plat où s'est développée dans le passé une culture rizicole. A l'Ouest, un terrain sablonneux plus ou moins plat est drainé par l'Alibori, un autre affluent du niger. Au Sud, les terrains sablonneux relativement plats remontent légèrement dans cette direction et sont partagés entre les besoins de drainage des deux affluents.

2-2-2-3- Sols

Les sols de la commune sont de type gneissique pour la plupart sur le territoire, mais dans la vallée du Niger ses affluents, on y rencontre des sols sablo argilo, ferrugineux. Quelques sols squelettiques gravillonneux et minéraux bruts sur cuirasse se retrouvent en poche sur le territoire de la commune.

Elles sont étranglées çà et là par des promontoires rocheux. Elles portent des sols alluviaux, sablo limoneux, boueux, en saison pluvieuse parfois concrétionnés sur les hautes terrasses et couverts d'une savane herbeuse à épineuse dominées par le baobab et le rônier.

2-2-2-4- Végétation

La végétation de la commune de Malanville est par la savane arborée et avec prédominance des formations herbacées. Sur le territoire de la commune se trouve la forêt de Goungoun, la forêt de Boïffo (Guéné) qui est une aire protégée et une zone cynégétique de la Zona (Z CD) vers le village de Torozougou. Les formations végétales abritent une faune très variée dont les espèces remarquables sont les éléments (*loxodonta africana*), les buffles (*Syricerus caffer*), les panthères (*Panthéra paradus*), les gibiers, les hippotragues, les phacochères etc...(AHOYO ADJOVI, 2006)

2-3- Facteurs naturels, politiques et économiques favorables à la transhumance

2-2-1- Facteurs naturels

Différentes dispositions naturelles favorisent la traversée de la commune de Malanville par les troupeaux étrangers. En effet, la présence de fourrages et autres aires de pâturages assez diversifiées en espèces végétales, la présence de bas-fonds et la présence du parc W constituent des motivations pour les transhumants qui, dans le souci de faire paître leurs bétails, parcourent de longues distances dans l'optique de dénicher des aires de pâturages.



Photo 1 : Abreuvoir et bas-fond dans la commune de Malanville

Prise de vue : Bérénice EDAYE

2-2-1-1- De la diversité des pâturages

- Des pâturages du plateau

Les relevés *phytosociologiques* effectués ont permis de distinguer cinq grands types de regroupements pâturés dans le milieu de l'étude. Il s'agit de :

- Pâturage de *Brachiaria jubata* et *chamaecrista mimosoides* de savanes arbustives, arbustives/arborées à *guiera senegalensis* et *combretum nigricans* sur sols sablo-argileux ;
- Pâturages à *loudetia togoensis* à affleurement rocheux des savanes herbeuses sur *bowé* ou des savanes arbustives à *deterium microcarpum* et *combretum spp* ;
- Pâturage à *Pennisetum polytachion* et *Andropogon gayanus* sur le flanc des collines de savanes à *Detarium microcarpum* et *Burkea africana* ;
- Pâturage *Pennisetum polytachion* et *Setaria pumila* très peu répandu dans

les savanes boisées et de lisières de galeries forestières à *Anogeissus leiocarpa* ;

- Pâturage dégradés à *triumfetta rhomboidea* et *hyptis suaveolens* sur sols sablo-limoneux.
- **Des pâturages de dépression**

Ce sont des groupements *vetiveria nigitina* et *Echinochloa pyramidalis*. Ils constituent les parcours exploités en pleine saison sèche où le fourrage vient à manquer dans les autres types d'écosystème. Ce sont des pâturages situés dans la plaine d'inondation du fleuve Niger. La période d'exploitation va souvent du mois de janvier jusqu'à l'arrivée des pluies (juin).

- **Des pâturages post-cultureux**

Ce sont des groupements de *triumfetta rhomboidea* et *hyptis suaveolens*. Pendant la saison sèche, le fourrage devient rare au niveau des plateaux et le bétail devra alors se rabattre sur les pâturages de dépression où l'humidité au sol permet encore une reprise de la végétation après le passage des feux. Mais avant de commencer l'exploitation des pâturages de dépression, les animaux devront d'abord se contenter des fanes et sous-produits des récoltes dans les champs qui constituent l'essentiel du fourrage post-culturel. Les aires les plus pâturées sont les champs de maïs (*Zea mays*), mil (*Pennisetum glaucum*), sorgho, (*Sorghum bicolor*), riz (*Oryza glabberima*) récoltés. Les fanes au niveau de ces champs sont prioritairement exploitées sur pied ou ramassés vers les agglomérations pour l'alimentation du bétail. Il s'agit en l'occurrence des fanes de riz.

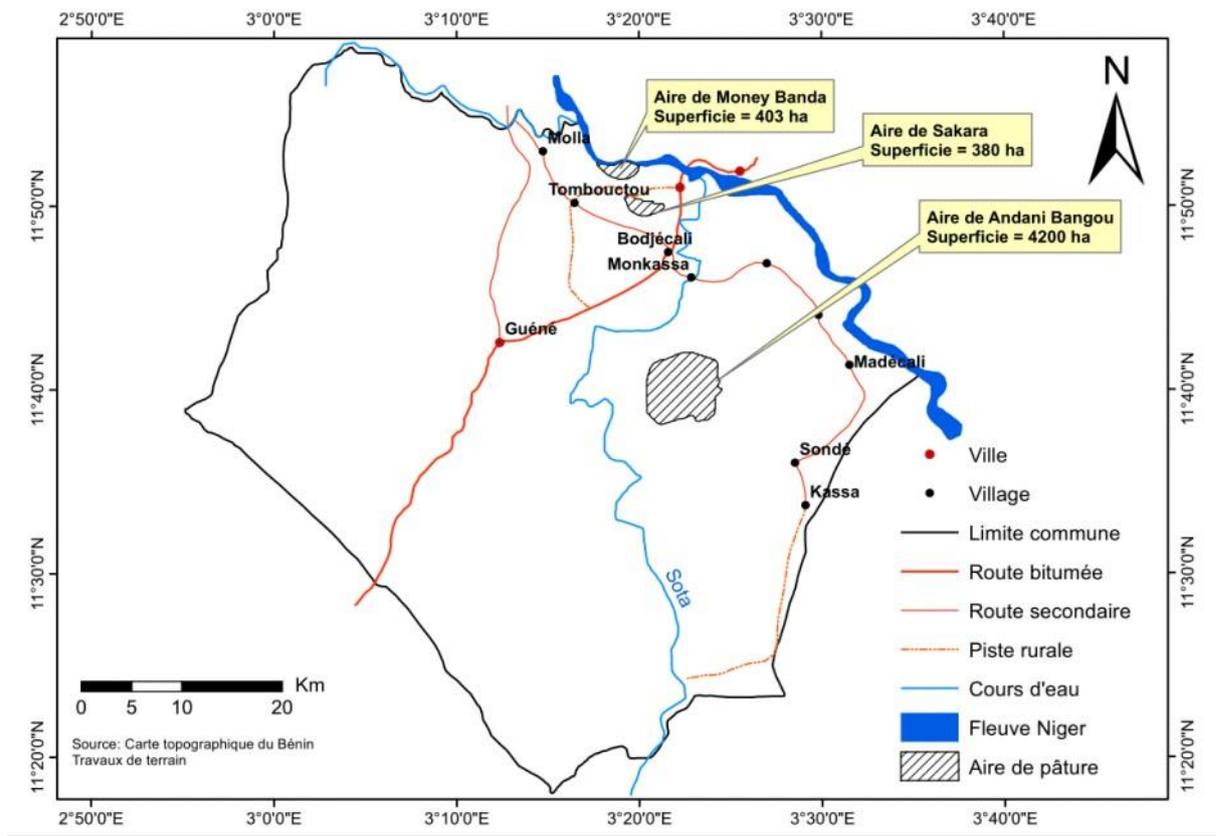


Figure 3 : Distribution des aires de pâturages définies dans la commune de Malanville. Source : (google : carte géographique et administrative de Malanville)

2-3-2- Des facteurs politiques

2-2-2-1- Réglementation en matière de transhumance au Bénin

Il existe au Bénin, en dépit de la réglementation régionale, de nombreux textes qui régissent la transhumance. Ils sont élaborés et destinés à être appliqués à l'échelle nationale tout comme des lois ont été également adoptées pour la transhumance dans les communes concernées par le phénomène. Nous pouvons au niveau national :

- La loi N° 87-013 du 21 septembre 1987 portant réglementation de la vaine pâture, de la garde des animaux domestiques et de la transhumance ;
- L'arrêté interministériel 1992- N° 010/MISAT/MDR/D-CAB du 20 janvier 1992, portant création, organisation, attributions et fonctionnement des comités de transhumance n République du Bénin ;
- La loi N°93-009 du 2 juillet 1993 portant régime des forêts en République du Bénin et le Décret N°96-271 du 2 juillet 1996 portant modalité d'application de la loi N°93-009 du 2 juillet 1993 ;
- L'arrêté 1994 N°0039/MISAT/MDR/DGAR portant organisation de la transhumance 1993 à 1994 ;
- La loi N° 2002-016 du 18 octobre 2004, portant régime de faune en République du Bénin (sans décret d'application) ;
- L'arrêté interministériel 2006-N°2176/MAEP/MSPCL/D-CAB/SGM/DRH/DE/SA, du 7 juillet 2006 rendant obligatoire et synchrone la vaccination des animaux contre la septicémie hémorragique et la péripneumonie contagieuse chez l'espèce bovine, sur toute l'étendue du territoire national
- et le décret N° 2009-241 du 9 juin 2009 portant création du comité chargé de régler les problèmes récurrents de transhumance entre les éleveurs Peuls et les agriculteurs sur le territoire national. (Lesse *et.al*, 2015)

Il convient de préciser que suite à des problèmes spécifiques, conséquences directes de ces migrations, des lois ont également été votées dans les communes concernées afin de réglementer les passages des troupeaux.

2-2-2-2- Système d'élevage transhumant

De nombreuses dispositions politiques favorisent la transhumance en République du Bénin. En effet, à l'issue des débats et des échanges fructueux liés

à la réunion des ministres, première réunion extraordinaire du Conseil d'Orientation du Programme Régional Parc W, tenue à Cotonou (République du Bénin) le 26 février 2004, cinq (05) axes sont retenus et confirmés dans le statut officiel de la transhumance dans l'espace CEDEAO (Djohy, 2010). Ces axes de transhumance CEDEAO sont :

Axe 1 : Fada N'Gourma – Pama – Porga – vers Togo ou Tanguiéta – Natitingou – Djougou – Bassila ;

Axe 2 : (a) Sebba – Kantchari – Diapanga – Namounou – Pagou – vers Togo ou Tanguiéta – Natitingou – Djougou – Bassila ;

(b) Torodi – Makalondi – Kantchari – Diapanga – Namounou – Pagou – Porga – vers Togo ou Tanguiéta – Natitingou – Djougou – Bassila ;

Axe 3 : Say – Tamou – Botou – Tapoa Djerma – Kotchari – Kondio – Kérérou – Toura – Goumori – Kerou – vers zone d'accueil Alibori supérieur ;

Axe 4 : Say – Kitachi – Boumba – Monsey – Karimama – Karigui – vers zone d'accueil Goungoun ;

Axe 5 : Birni N'Gaouré – Dosso – Gaya – Malanville – Guéné – vers Goungoun.

L'entrée au Bénin se fait pour les éleveurs (avec leurs troupeaux) en provenance de pays limitrophes à partir des portes indiquées selon FAO (2012) comme suit :

Niger : Malanville (officiellement, conformément à la loi N° 87-013 du 21 septembre 1987), mais existence d'une multitude e portes d'entrée non autorisées ;

Burkina Faso : Porga ;

Togo : Atomey et Lanta ;

Nigéria : Waria, Kaboua, toui, Illikimou et Gbadago.

Une fois en territoire béninois, les zones de concentrations des nationaux transhumants correspondent aux points terminaux des itinéraires et se répartissent comme suit (FAO, 2012) :

Borgou (arrondissement d'Angaradebou, triangle Waria-Boukovo-Malété)

Atacora (Bassila, triangle Tanguiéta – Natitingou – Djougou)

Zou (triangle Toui – Kilibo – Djègbé)

Mono (le long des fleuves Mono et Couffo sur 5km de large et du côté ouest Ouémé)

Atlantique (Hinvi, Agon, Assagota, Koundokpoé)

Beaucoup de travaux ont été effectués sur les axes de transhumance au Bénin. Dans les territoires riverains du parc W. au total, neuf couloirs de transhumance sont empruntés respectivement par les éleveurs nationaux et étrangers dans les terroirs riverains du Parc W. Les aires d'accueil de ces troupeaux transhumants locaux sont entre autres : l'Alibori, la forêt classée de l'Alibori Supérieur, Kalalé, le Parc w, les forêts de la sota, du Warimaro et le Parc Pendjari. Les transhumants définissent leurs itinéraires en fonction des campagnes de transhumance (CSAO/OCDE, 2007). Ils sont ainsi variables en fonction des saisons et des situations socio-économiques locales. Ce qui fait que ces axes ne sont pas toujours effectivement utilisés.

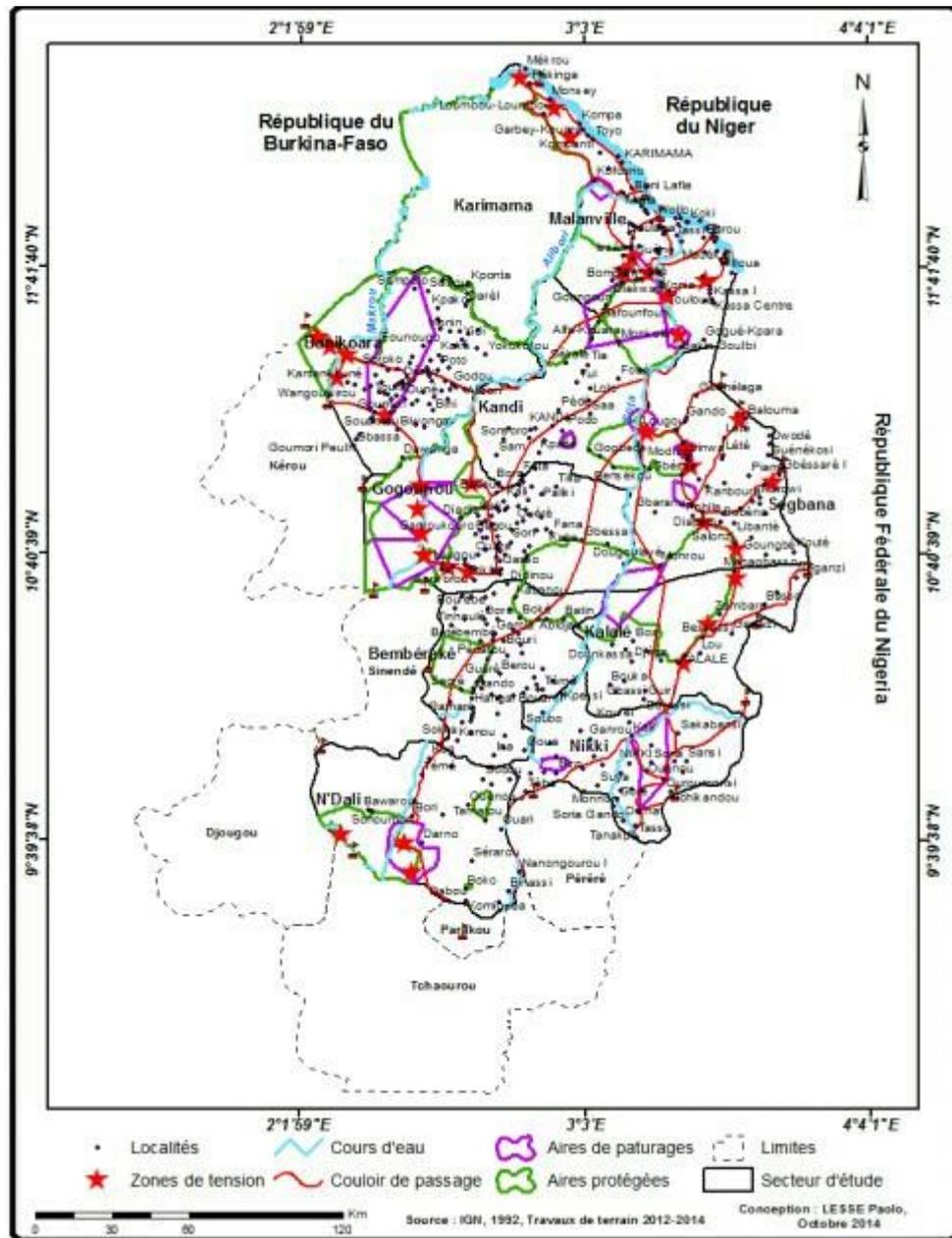


Figure 3 : Carte de transhumance dans les départements du Borgou et de l'Alibori. Source : Lesse *et.al*, 2015

CHAPITRE III : EFFETS DE LA TRANSHUMANCE SUR LA PRODUCTION AGRICOLE A MALANVILLE

Il s'agit de procéder à l'analyse des informations collectées sur les conséquences de la transhumance, les déficits matériels et financiers qu'elle engendre sur l'agriculture, les effets environnementaux et les stratégies de gestion de ce phénomène.

3-1- Effets sociaux, économiques et environnementaux de la transhumance à Malanville.

3-1-1- Facteurs sociaux de la transhumance, sources de conflits dans la commune de Malanville.

Plusieurs facteurs sont à la base des relations tendues qui prévalent à Malanville entre la population et les Peulh transhumants. Ces relations qui, la plupart du temps, connaissent une dégradation allant jusqu'aux affrontements, participent de l'atmosphère déplaisante qui règne dans cette commune entre éleveurs et agriculteurs et parfois entre éleveurs et populations. Il s'agit d'énumérer les différents facteurs qui déclenchent les conflits de transhumance.

- **Le non-respect des couloirs de passage**

Certains transhumants connaissent l'existence des deux couloirs de passage (Mandécali et Garou) qu'ils essayent de respecter. D'autres par contre, pénètrent souvent clandestinement le territoire et font paître leurs troupeaux la nuit. Cet état de chose pose deux problèmes spécifiques à même de créer des conflits.

D'abord, les paysans autochtones occupent les couloirs de passage. En effet, l'extension des terres de cultures les amène à cultiver les terres réservées aux pâturages des troupeaux transhumants dans une logique de « Je suis chez moi,

je suis libre de faire ce que je veux des terres ». Cela étant, les troupeaux en déplacement, lors de leurs passages, en viennent à piétiner des plantules, dévastant ainsi des cultures.

Par ailleurs, certains Peulhs pénètrent anarchiquement la commune et occupent des endroits inopinément. Ils se promènent en agglomération et occupent par moment des espaces divers à la recherche d'ombrage pour se reposer.



Photo 2 : Troupeaux en agglomération et dans une cours d'école primaire

Prise de vue : Bérénice EDAYE

Ils profitent souvent de la nuit pour entrer sur le territoire et font paître leurs troupeaux, fuyant ainsi les taxes et autres. Ils occasionnent par ricochet la destruction de nombre de champs ; ce qui fait naître des frustrations chez les agriculteurs. Les autorités approchées en appellent d'ailleurs au réel fonctionnement des comités de transhumance, au fonctionnement du dispositif d'accueil devant favoriser la gestion de la transhumance, et la mise en marche des postes frontaliers vétérinaires. Elles soulignent tout de même que leurs entrées illicites ne favorisent guère les sensibilisations et leur gestion.

● **Comportements des transhumants à l'égard des populations**

A Malanville, les bouviers se montrent particulièrement agressifs vis-à-vis de la population. En effet, dans un élan de protection de leurs troupeaux dont ils ont conscience des dérives dévastatrices, ils sont souvent sur le qui-vive. Armés d'épées ou autres armes, ils menacent parfois directement les populations. Et, même si leurs troupeaux devaient être surveillés en pâturage par leurs enfants, ces derniers usent de leurs couteaux pour se défendre en cas d'agression.



Photo 3 : Enfants peulhs accompagnant un troupeaux de bœufs

Prise de vue : Bérénice EDAYE



Photo 4 : Photo d'un trio d'enfants peulhs promenant leur troupeau de bœufs.
Prise de vue : Bérénice EDAYE

En dépit de cela, les Peulhs payent parfois des autochtones pour se procurer les services des femmes qui sont des jeunes filles ou parfois des femmes mariées à la recherche de gains faciles. Tout ceci se fait par le biais de certains autochtones qui se muent en démarcheurs des peulhs. Il arrive qu'ils se saisissent des sous relatifs au dit-contrat et disparaissent, ce qui naturellement énerve les Peulhs. On évoque également des cas de viols sur des jeunes filles. Ces cas de violence ou abus sexuels sont des facteurs qui font que les deux partis s'observent en chiens de faïence. En guise de défense, ils s'en prennent aux populations allant jusqu'à poignarder et tuer des gens. Certains autochtones, dont le chef secteur élevage de Malanville, ont confié que des affrontements auraient fait dix-sept (17) morts à Camp Gara/Goungoun Kouré) cette année.

- **Comportements des agriculteurs à l'égard des bouviers.**

Les transhumants, pour besoins de réchauffement de leurs troupeaux ou pour illuminer la nuit, allument des feux qui facilement se transforment en feux de brousse avec de nombreux dégâts dont la dévastation des champs en plus du piétinement des plantules. Alors, les agriculteurs, pour se venger ou manifester leur mécontentement, se concertent pour abattre clandestinement les bœufs ou les moutons, se partagent le butin en guise de dédommagement et, bien évidemment, les Peulhs répliquent. Par moment, ces mêmes agriculteurs déversent des pesticides sur les pâturages des troupeaux et ces derniers meurent par empoisonnement.

Il faut préciser que certains agriculteurs et certains éleveurs transhumants se lient d'amitié et aboutissent à des accords. Ainsi, l'agriculteur autorise le Peulh à faire paître son troupeau et à brouter les fanes de riz ou autres résidus d'après récolte moyennant du lait, de l'argent... Les cas de conflits émanent donc des flagrants délits de destruction de champs par les troupeaux étrangers. En outre, suite à une série de destruction de champs et de conflits avec un autochtone, il est fréquent que les agriculteurs rompent tout contrat avec les transhumants par solidarité.

3-1-2- Effets économiques de la transhumance à Malanville

La transhumance a pour avantage de favoriser les échanges commerciaux. Ainsi, les Peulhs procèdent à des échanges de produits laitiers ou animaliers contre des grains notamment. Cela participe, ne serait-ce que pour un faible pourcentage à l'économie locale. Par ailleurs, dans un certain dynamisme d'amélioration des races animales utilisées dans la production agricole locale, il existe des marchés de vente de bétail. La majorité des personnes interrogées soutiennent que le passage des troupeaux dans la commune de Malanville est sans enjeu

économique. Les femmes du marché de Malanville décrivent la discourtoisie des Peulhs transhumants et manifestent qu'elles ne les apprécient guère.



Source : Bérénice EDAYE

Source : Byll KPEROU GADO

Photo 5 : Vue partielle du marché de Malanville et du marché de bétail de Guéné

En outre, les agriculteurs signalent la diminution de leur production due à la destruction de leurs champs par les troupeaux de bœufs. Ils estiment pouvoir mieux faire sans ce phénomène qu'ils déplorent en grande majorité.

Dans un autre contexte, les autorités, mettant en exergue la pénétration de manière illicite des transhumants du territoire de la commune de Malanville, signalent que les Peulhs esquivent les entrées normales pour ne pas payer les taxes allouées à leurs passages. En majorité, ces transhumants ne disposent d'aucun certificat de transhumance, ce qui entretient un certain désordre du point de vue organisationnel de leur accueil. Il faut tout de même préciser que les marchés de bétail sont gérés par les instances communales. Ces dernières perçoivent en moyenne une somme de 1000f cfa par bœuf vendu et une somme 500f cfa par chèvre selon les enquêtes du terrain.

Après analyse, les impacts économiques de la transhumance sont diversement appréciés dans cette commune du Bénin. Les frustrations impriment aux

diverses réponses recueillies une certaine subjectivité qui ne permet pas de vraiment jauger avec pertinence les impacts économiques de la transhumance sur la production agricole. Toutefois, il convient de retenir que les agriculteurs, dans leur grande majorité selon notre échantillonnage, soit 198 sur 302 (36 réponses non clairement formulées), affirment être victimes de la destruction de leurs champs. Ils disent recevoir par moment une certaine somme en guise de dédommagement des dégâts subis dans l'optique de compenser les pertes. Ils confient également que la plupart du temps, le processus de dédommagement n'aboutit pas et l'affaire reste en instance à la justice. Par ailleurs, avec le non fonctionnement des services vétérinaires des frontières, les troupeaux peuvent contaminer les bétails locaux utilisés pour les travaux agricoles de diverses maladies. Leurs traitements coûtent également aux cultivateurs, ce qui constitue des dépenses supplémentaires et ralentit également leur travail.

3-1-3- Effets environnementaux de la transhumance

Les effets environnementaux de la transhumance dans la commune de Malanville sont divers. Il s'agit d'analyser, sur la base des observations faites sur le terrain, les différentes modifications enregistrées du point de vue environnemental.

● Des sols

Le martèlement des sols par les nombreuses pattes de bétails engendre la dégradation des sols. En effet, à différents endroits, selon les enquêtes de terrain, le sol a connu une dégradation forte. En dépit des pluies diluviennes dont est objet la commune de Malanville depuis un moment, les troupeaux de bœufs transhumants accélèrent la dégradation des sols par leur déplacement. On assiste ainsi à la détérioration des matériaux constitutifs des sols et à leur

endurcissement. Cela réduit inéluctablement la production agricole même si en retour, la bouse de vache participe un tant soit peu à l'enrichissement desdits sols. L'érosion avancée constitue un véritable souci pour la production d'autant plus que les sols perdent des éléments susceptibles de favoriser leur enrichissement et par ricochet l'abondance des récoltes.

Les facteurs qui contribuent à la formation des croûtes et à la compaction des sols sont inhérents aux conditions naturelles, et aux activités humaines et du bétail.

- La faible structure des sols superficiels.
- L'agressivité des pluies au début de la saison de pluie.
- Le soleil et le vent qui causent un dessèchement extrême du sol superficiel pendant la saison sèche.
- la structure du sol superficiel est facilement détruite par le piétinement.
- La mise à nu des sols avant le début de la saison des pluies dans les champs agricoles comme dans les jachères.
- Le labour : la structure du sol superficiel est détruite chaque année par le labour.

● De la végétation

Plusieurs réalités étroitement liées les unes aux autres révèlent l'état de la végétation du fait de la transhumance. Déjà, les infrastructures pastorales qui existent à Malanville sont dégradées et insuffisantes. Celles hydrauliques auxquelles s'associent les aires de pâturage constituent des points de concentration de bétail. Pour les éleveurs nationaux, cela présente déjà une certaine difficulté. Avec l'arrivée des transhumants alors, la situation se complexifie et l'équation devient dure à résoudre. Les aires de pâturage qui sont dans un état de dégradation avancée expliquent la tendance des éleveurs à

exploiter les prairies et les savanes herbeuses dans la région de Malanville. Avec l'extension des champs, les aires de pâturage apparaissent alors insuffisantes et justifient les mouvements saisonniers des troupeaux et des éleveurs locaux. Associés à l'exploitation des pâturages par les troupeaux étrangers, la végétation s'en trouve détruite et peine à se renouveler, considérant les affres que subissent les sols.

Après analyse, on aboutit à une régression de la flore due aux travers de la transhumance et au manque d'espaces et d'infrastructures adéquates pour accueillir les troupeaux en déplacement. Les raisons se répartissent comme suit :

- la culture itinérante sur brulis et les défrichements qui l'accompagnent.

Ces phénomènes sont très anciens, et il est probable que, même dans les zones éloignées des habitations actuelles, de nombreuses terres ont été cultivées.

- les feux de brousse reviennent chaque année et provoquent la disparition des grands arbres ainsi qu'une sélection biologique des espèces résistantes.
- les défrichements, qui font partie de la culture itinérante traditionnelle mais qui ont augmenté récemment.

- **Des abreuvoirs et bas-fonds**

Questionnaires

Questionnaire à l'endroit des agriculteurs

Nom et prénoms :

Age :

Sexe :

1- Quel type de culture pratiquez-vous ?

.....

2- Est-il rentable ?

1 Oui 2 Non

3- Y-a-t-il des troupeaux de bœufs qui viennent vous perturber dans votre champ ?

1 Oui 2 Non

Lesquels ?

.....

Pendant quelle période de l'année observez-vous le déplacement de ces troupeaux ?

.....

4- Le passage de ces troupeaux de bœufs dans votre champ a-t-il des influences sur le rendement agricole ?

1 Oui 2 Non

5- Quel type de relation les peulhs ont après les dégâts causés dans les champs par le passage de leurs troupeaux ?

1 Compassion 2 Indifférence 3 Autre (à préciser)

6- Comment gérez-vous ces situations ?

.....

7- Faites-vous des échanges commerciaux avec les transhumants ?

1 Lait 2 Grains 3 Viande 4 Autre (à préciser)

8- Avez-vous des contrats avec les peulhs ?

1 Oui 2 Non

Lesquels ?

.....
9- Avez-vous entendu parler une fois des couloirs de transhumance ?

1 Oui 2 Non

Si oui lesquels ?
.....

10- Vos champs occupent-ils ces couloirs de transhumance ?

1 Oui 2 Non

11- Est-ce que ces couloirs de transhumance sont respectés par les éleveurs ?

1 Oui 2 Non 3 NSP

12- Avez-vous déjà eu un problème avec un peulh transhumants ou vécu un type de problème ?

1 Oui 2 Non

13- Quels sont les différents acteurs locaux qui interviennent dans la résolution d'un éventuel conflit entre les éleveurs et vous ?

1 Forces de l'ordre 2 Elus locaux 3 Chefferies traditionnels
4 Autre (à préciser)

14- Comment s'achèvent ces conflits ?
.....

15- Avez-vous été dédommagés une fois après la destruction des champs ?

1 Oui 2 Non

Si oui, quelle est la valeur du dédommagement ?
.....

16- Quelle (s) suggestion (s) faites-vous au pouvoir public pour une meilleure gestion de la transhumance ?
.....

17- Avez-vous fait de prêt à la banque pour cultiver ?

1 Oui 2 Non

18- Quels bénéfices réalisez-vous après la récolte sans la destruction de vos cultures ?

.....

19- Quels bénéfices réalisez-vous après la récolte suite à la destruction de vos cultures ?

.....

20- Si il y avait écart entre le bénéfice escompté et celui obtenu, comment comblez-vous les pertes enregistrées ?

.....

Questionnaire à l'endroit des éleveurs transhumants

Identité de l'enquête

Nom et prénom(s) ;

Age :

Sexe :

Ethnie : 1 Peulh 2 Dendi 3 Autre (à préciser)

Pays d'origine : 1 Bénin 2 Niger 3 Nigéria 4 Autre
(à préciser)

1- Comment organisez-vous le pâturage des bœufs ou de vos troupeaux ?

.....

2- Quelles sont les périodes dans lesquelles vous vous déplacez ?

.....

3- Quelles sont les raisons qui motivent votre déplacement ?

.....

4- Quelles sont les contraintes de pâturages en saison sèche et en saison pluvieuse ?

.....

5- Fréquentez-vous plusieurs lieux de pâturage dans une même année ?

.....

6- Quelle est la durée de chaque étape ?

.....

7- Existe-t-il des points d'abreuvement des bêtes dans la commune ?

.....

8- Le déplacement de vos troupeaux a-t-il des influences sur le monde agricole de la commune ?

.....

9- Avez-vous souvent des problèmes avec les agriculteurs ?

1 Oui 2 Non

Si oui, comment arrivez-vous à les gérer ?

.....

10- Pratiquez-vous des feux de brousse durant le parcours ?

1 Oui 2 Non

Si oui, pourquoi ?

.....

11- Utilisez-vous autre chose que les fourrages pour alimenter votre bétail ?

1 Oui 2 Non

Si oui, citez-les

.....

12- Combien de couloirs de transhumance existe-t-il dans la commune ?

.....

Arrivez-vous à les respecter ?

1 Oui 2 Non

13- Pratiquez-vous des pâturages nocturnes ?

1 Oui 2 Non

Si oui, pourquoi ?

.....

14- Quelle est votre durée de pâturages en moyenne la nuit ?

.....

Et la journée ?

.....

15- Comment avez-vous accédé au territoire de Malanville ?

.....

.....

16- Est-ce qu'on vous oblige à payer des taxes ?

1 Oui 2 Non

Si oui, comment ?

1 Par tête de bœuf

Combien ?

Sexe :

Activité :

1- Avez-vous une connaissance de l'évolution de l'agriculture dans la commune de Malanville ?

1 Oui 2 Non

2- Avez-vous constaté une fois le passage des peuls transhumants dans votre localité ?

1 Oui 2 Non

3- Comment se déplacent-ils ?

.....
.....

4- Quel genre de relation y a-t-il entre éleveurs et agriculteurs ?

1 Collaboration 2 Relation tendue 3 Autre (à préciser)

5- Selon vous, la transhumance contribue-t-elle au développement de la commune ?

1 Oui 2 Non 3 NSP

6- Le passage des troupeaux de bœufs dans votre localité crée t-il des dégâts ?

1 Oui 2 Non

Si oui, lesquels ?

.....

7- Comment appréciez-vous le comportement des peulhs au cours de leur passage ?

1 Courtois 2 Discourtois 3 Agressif
4 Autre (à préciser)

8- Le déplacement des troupeaux de bœufs dans votre localité engendre-t-il des conflits entre agriculteurs et éleveurs ?

1 Oui 2 Non

9- Quelles sont les conséquences de ce conflit ?

1 Pertes en vie humaine
(à préciser)

2 Destruction de champs

3 Autre

10- Quelles sont les actions menées par les autorités de la localité pour le règlement de ce conflit ?

.....

11- Comment appréciez-vous ce règlement ?

1 Très-bon

2 Bon

3 Moyen

4 Mauvais

5

Très mauvais

12- Que suggérez-vous au pouvoir public pour une meilleure gestion de la transhumance ?

.....

Guide d'entretien à l'endroit des autorités

Nom et prénom(s)

Age :

Sexe :

Activités et domaine d'activité de l'institution :

.....

1- Quelle place occupe l'agriculture dans le développement de votre commune ?

.....

2- Existe-t-il des peuls transhumants dans votre localité ?

.....

3- Que pensez-vous de la transhumance ?

.....

4- Pendant quelle période de l'année observez-vous les peuls transhumants dans la commune ?

.....

5- Comment accèdent-ils à votre territoire ?

.....

6- Y a-t-il des taxes qu'ils payent ? Combien ?

.....

7- Qu'est-ce que la transhumance vous apporte de bien dans la commune ?

.....

8- Quels sont les dégâts que causent les transhumants avant/pendant/après leur passage dans les champs, au sein des foyers et sur l'environnement ?

.....

9- Leur passage ne déclenche-t-il des conflits ? (populations et éleveurs ; agriculteurs et éleveurs)

.....

10- Comment les gérez-vous ?

.....

11- Existe-t-il un couloir de transhumance dans la commune ?

1 Oui 2 Non

12- Est-ce que les peuls transhumants cherchent à connaître ce couloir
 ou les domaines qui leur sont octroyés ?

.....

13- Quelles sont les mesures prises pour les suivre sur leur passage pour
 pallier aux problèmes ?

.....

14- Comment les peulh réagissent face aux dispositions mises en
 place ?

.....

15- Pensez-vous qu'il y a certaines autorités et/ou autres personnes qui
 encouragent de ces peulhs transhumants dans la commune ?

1 Oui 2 Non

Si oui, comment ?

.....

Guide d'entretien au R/RCDA

Nom et prénom(s)

Age :

Sexe :

Activité et domaine d'activité de l'institution :

1- Quelle est l'importance de l'agriculture dans la commune ?

.....

2- Cette production agricole permet-elle d'assurer la sécurité alimentaire aux populations ?

.....

3- Quelles sont les contraintes liées au développement de ce secteur ?

.....

4- Qu'en est-il de la transhumance ?

.....

5- Quelle est la période de déplacement des troupeaux de bœufs ?

.....

6- Votre localité est-elle une zone d'accueil ou de passage pour les transhumants ?

.....

7- Quels sont les dégâts enregistrés ?

.....

Existe-t-il un bilan ?

1 Oui 2 Non

8- Êtes-vous souvent appelé pour le règlement de conflit ?

1 Oui 2 Non

Quelles en sont les issues ?

9- Existe-t-il des conventions locales ?

1 Oui 2 Non

10- Y a-t-il des formalités que les peulhs remplissent avant d'intégrer la localité ?

1 Oui 2 Non

Quelles sont ces formalités ?

.....

11- Que savez-vous du certificat international de la transhumance ?

.....

12- Qui délivre ce certificat ?

.....

13- Les peulh sont-ils au courant de l'existence de ce certificat ?

1 Oui 2 Non

14- Selon vous, quelles les sont les actions qu'il faut mener pour une bonne gestion de la transhumance dans la commune ?

.....

15- Quels sont les acteurs impliqués dans la gestion de la transhumance ?

.....

Adapté de ZOUNTCHEGBE Bénédicte, 2016